



**PROCES VERBAL  
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
SEANCE DU 19/12/2014**

**NOMBRE DE CONSEILLERS**

|               |    |
|---------------|----|
| - en exercice | 15 |
| - présents    | 11 |
| - votants     | 14 |
| - pouvoirs    | 3  |

DATE DE CONVOCAION : 15/12/2014

DATE D’AFFICHAGE : 15/12/2014

L’an deux mille quatorze, le dix-neuf décembre à dix neuf heures,  
Le Conseil Municipal de la Commune de ZETTING s’est réuni dans le lieu  
ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur FOUILHAC-GARY  
Bernard.

Présents MM. FOUILHAC GARY Bernard, LE BORGNE Gilles, JEDAR  
Bernard, LETT Martine, SCHLEGEL Régis, STERN Didier, PEIFER  
Michelle, BECKMANN Pierre, ERTZSCHEID Alphonse,  
BENMEDJEBER Nathalie, NACHI Lahcène

Absents LOTZ Aline

Pouvoirs STENGER Blandine, procuration à Bernard FOUILHAC-GARY  
SCHEIBER Yves, procuration à Bernard JEDAR  
KREMER Michael, procuration à Gilles LE BORGNE

**ORDRE DU JOUR**

- 1) Désignation d’un secrétaire de séance
- 2) Approbation du compte rendu de la séance du 03 décembre 2014
- 3) Chasse communale - Renouvellement des baux:
  - a) Remise en Adjudication du lot 1
  - b) Approbation de l’adjudicataire du lot 2

M. le Maire démarre la séance à 19 h en souhaitant la bienvenue aux  
personnes présentes. Il excuse Blandine STENGER, Yves SCHEIBER et  
Michael KREMER

Il indique qu’ils ont donné respectivement procuration à Bernard FOUILHAC-  
GARY, Bernard JEDAR et Gilles LE BORGNE

Le quorum, avec 11 présents, étant atteint, le conseil municipal peut  
valablement délibérer.

**1. Désignation d’un secrétaire de séance**

Vu l’article L2121-15 du CGCT

Le conseil municipal, à l'unanimité, désigne Bernard JEDAR, secrétaire de séance.

## **2. Approbation des procès-verbaux**

Le Conseil Municipal adopte, à l'unanimité, le procès-verbal de la réunion du 03 décembre 2014.

## **3) Chasse communale - Renouvellement des baux : Remise en Adjudication du lot 1 (dcm 2014/71)**

Vu le cahier des charges type des chasses communales,

Vu le PV d'adjudication du 15 décembre 2014 déclarant le lot n° 1 infructueux,

Considérant qu'il est nécessaire de fixer une seconde date d'adjudication pour le lot n° 1,

Le conseil municipal,  
Après délibération, **à l'unanimité**

- ✚ fixe la date de l'adjudication du lot 1 au vendredi 23 janvier 2015 à 15 h en mairie. La mise à prix de départ est de 3 600 €.
- ✚ dit que si l'adjudication est infructueuse, une nouvelle adjudication suivra immédiatement celle déclarée infructueuse. Dans ce cas, la mise à prix sera baissée de 15 % (3 060 €).

|   |
|---|
| Votants : 14 Pour : 14 Contre : 0 Abstentions : 0 |
|---|

## **4) Chasse communale - Renouvellement des baux : Approbation de l'adjudicataire du lot 2 (dcm 2014/72)**

Vu le procès-verbal d'adjudication du 15 décembre 2014,

Après avoir pris connaissance du résultat de l'adjudication du droit de chasse sur le ban communal du lot n° 2,

Considérant que l'enchère la plus élevée pour ce lot a été faite par M. MEYER Thierry à hauteur de 7 000 € de loyer annuel,

Le Conseil Municipal,  
Après délibération, **à l'unanimité**

- ✚ approuve la candidature de M. MEYER Thierry domicilié à ZETTING (Moselle) 28 rue de l'église qui prend la qualité d'adjudicataire du lot n° 2
- ✚ Autorise le maire à signer le bail à intervenir pour la période allant du 2 février 2015 au 1<sup>er</sup> février 2024.

|   |
|---|
| Votants : 14 Pour : 14 Contre : 0 Abstentions : 0 |
|---|

Rien ne restant à l'ordre du jour, M. le Maire déclare la session close.  
La séance est levée à 19 h 30.

Le secrétaire de séance  
Signé : Bernard JEDAR

Le Maire,  
FOUILHAC GARY Bernard

